



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Sécurité intérieure

A
Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
p.a. Service Central de Législation

Luxembourg, le **02 JUL. 2021**

Objet : Question parlementaire n°4486 du 14 juin 2021 de Messieurs les Députés Mars Di Bartolomeo et Dan Biancalana au sujet de l'opération appelée « Trojan Shield »

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Sécurité intérieure,



Henri KOX

Réponse de Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure Henri KOX à la question parlementaire n° 4486 du 14 juin 2021 de Messieurs les Députés Mars Di Bartolomeo et Dan Biancalana au sujet de l'opération appelée « Trojan Shield »

1)

La Police luxembourgeoise n'a pas participé à l'opération appelée « Trojan Shield ».

2)

Aucune ramification de criminalité n'a pu être établie avec le Luxembourg. Il n'y a pas eu d'arrestation au Luxembourg dans le cadre de ladite opération.

3)

La Police Grand-Ducale participe à des opérations internationales de façon ponctuelle, sur demande d'un autre pays, d'Europol ou d'Interpol, ou de façon plus systématique, comme dans le cas de la coopération Hazeldonk.

La dernière opération de grande envergure à laquelle a participé le Luxembourg date du 27 mai 2021. En effet, conjointement avec la Belgique, les Pays-Bas et la France, la Police luxembourgeoise et l'Administration des Douanes et Accises ont participé à l'opération internationale dite « Etoile » (Hazeldonk). Il s'agit d'opérations communes récurrentes dans la lutte contre la criminalité organisée liée à la drogue ainsi que contre le trafic à petite échelle (tourisme de la drogue).

31 personnes de la Police et de la Douane y ont participé. Des stupéfiants ont pu être saisis.